



## MAIRIE DE VILLECONIN

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET SUR LA CRÉATION DE 2 PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

Par arrêté en date du 15 septembre 2023, le Maire de la Commune de Villeconin (Essonne) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et sur la création de deux périmètres délimités des abords (P.D.A) du Centre bourg et des hameaux de Saudreville et Fourchainville.

A cet effet, le Tribunal administratif de Versailles a désigné Monsieur Henri MYDLARZ, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Patrick GAMACHE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Villeconin du mardi 17 octobre 2023 à 14h00 au vendredi 17 novembre 2023 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier sur support papier. Le public pourra également consulter le dossier sur le site internet de la commune de Villeconin (Villeconin.fr).

Il pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête
- par voie électronique à l'adresse [mairie.villeconin@wanadoo.fr](mailto:mairie.villeconin@wanadoo.fr)
- par voie postale à la Mairie, siège de l'enquête, 30 grande Rue 91580 VILLECONIN .

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie :

- Vendredi 20 octobre 2023 de 14h00 à 17h00**
- Samedi 4 novembre 2023 de 09h00 à 12h00**
- Vendredi 17 novembre 2023 de 14h00 à 17h00**

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie. Ils seront également consultables sur le site internet de la commune de Villeconin à l'adresse suivante : [www.villeconin.fr](http://www.villeconin.fr).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,  
Jean-Marc FOUCHER



REPUBLIQUE FRANCAISE  
----  
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

## **MAIRIE DE VILLECONIN**